



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org



Réf. : SC/PB/NM/05-03-2015

Recommandé avec A/R

Bpifrance

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex

A l'attention de **Monsieur Nicolas DUFOURCQ**
Directeur Général

Paris, le 05 mars 2015

Objet : Lancement d'une ORP suite à la cession d'actions Orange en 2014

Monsieur,

La Banque publique d'investissement (BPIFrance) a annoncé le 30 septembre 2014 avoir engagé la cession d'un bloc d'actions représentant 1,9% du capital de l'opérateur télécoms français Orange, pour un montant d'environ 595,25 millions d'euros.

Aux termes de la loi, toute cession de titres d'Orange par l'Etat doit prévoir une Offre Réservée aux Personnels (ORP), pour 10% du total de la cession. Il vous appartient donc de céder 0,21% du capital d'Orange à ses personnels d'ici le 30 septembre 2015.

Afin de respecter le délai d'un an pour le lancement d'une offre réservée au personnel, nous vous demandons de nous communiquer sous 30 jours les modalités techniques et financières de celle-ci.

A défaut, la CFE-CGC et l'ADEAS feront valoir les droits des personnels.

Preuve de notre détermination, suite à une action engagée par la CFE-CGC, par décision N° 314652 du 21 novembre 2011, le Conseil d'Etat a annulé l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances du 22 janvier 2008 au motif que « l'arrêté attaqué a méconnu l'objet même de l'article 11 de la loi du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations, qui est de permettre aux salariés et anciens salariés du groupe de détenir 10 % des titres cédés en cas de cession d'une participation de l'État suivant les procédures du marché financier ».

.../...

.../...

Les conséquences de l'annulation de cet Arrêté font l'objet de procédures judiciaires toujours pendantes.

Dans l'attente de votre réponse, sous quinzaine, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.



Sébastien CROZIER
Président de la CFE-CGC Orange



Patrice BRUNET
Président de l'ADEAS

Copie :

Agence des Participations de l'Etat

Ministère de l'Economie et des Finances,
139, rue de Bercy, 75012 Paris

Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

Monsieur Emmanuel Macron / Madame Axelle Lemaire
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Orange

Monsieur Stéphane RICHARD
78, rue Olivier de Serres
75505 Paris cedex 15